



HONORAIRES DE L'AGENCE LAFORET PRESTIGE PARIS VII

TARIFS OCTOBRE 2020

LOCAUX À USAGE D'HABITATION

ESTIMATIONS

Les estimations réalisées dans le cadre d'un projet de vente sont gratuites.

Les estimations établies dans d'autres contextes sont facturées 250 euros TTC.

LOCATION

Bail loi 89-462 du 6 juillet 1989

Application des dispositions légales en vigueur au jour de la signature des actes.

Prestations de visites, constitution de dossier et rédaction du bail : 12 € TTC par m².

Etablissement de l'état des lieux : 3 € TTC par m² ;

Soit un total d'honoraires de 15 € TTC par m²

ces montants sont à la charge du locataire.

Les honoraires à la charge du bailleur sont de 1 mois de loyer hors charges.

Bail civil (personnes morales, résidences secondaires)

Les honoraires de location à la charge du locataire seront d'un mois de loyer charges comprises TTC.

Les honoraires de location à la charge du propriétaire seront d'un mois de loyer charges comprises TTC.

GESTION

Les honoraires de gestion sont calculés sur la base des loyers charges comprises perçus par les bailleurs :

Loyer mensuel inférieur ou égal à 999 €	Honoraires = 6 % HT
--	----------------------------

Loyer mensuel entre 1000 € et 1999 €	**Honoraires = 5,5% HT**
Loyer mensuel entre 2000 € et 2999 €	**Honoraires = 5% HT**
Loyer mensuel supérieur à 3000 €	**Honoraires = 4% HT**
(TVA 20% en sus)	



HONORAIRES DE L'AGENCE LAFORET PRESTIGE PARIS VII

TARIFS OCTOBRE 2020

LOCAUX À USAGE D'HABITATION

VENTE

Les honoraires de transaction sont calculés sur la base des prix nets acquéreurs, hors frais de notaire, d'enregistrement, de publicité foncière :

Emplacements de parking	10% du prix ; minimum 4 000 € TTC		
Prix du bien inférieur à 200 000 €	Forfait de 10 000 € TTC		
Prix compris entre 199 999 € et 1 000 000 €	Contrat exclusif «favoriz» :	4 %	TTC
	Mandat simple :	5 %	TTC
Prix compris entre 1 999 999 € et 2 000 000 €	Contrat exclusif «favoriz» :	3,5 %	TTC
	Mandat simple :	4,5%	TTC
Prix compris entre 2 999 999 € et 3 000 000 €	Contrat exclusif «favoriz» :	3 %	TTC
	Mandat simple :	4%	TTC
Prix supérieur à 3 000 000 €	Contrat exclusif «favoriz» :	2,5 %	TTC
	Mandat simple :	3,5 %	TTC
VIAGERS : nous consulter	TVA de 20% incluse		

LOCAUX À USAGE DE BUREAU OU DE COMMERCE

Vente de murs : barème identique aux locaux à usage d'habitation

Cession de fonds de commerce ou de droit au bail :

Honoraires à la charge du mandant = 10 % HT du montant de la cession

Location :

30 % HT du montant d'une année pleine de loyer répartis à 50/50 entre bailleur et preneur